

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 6 du 11 octobre 2011



A retenir cette semaine

- Plus de 90% des parcelles ont atteint 6 feuilles
- Vol timide des charançons du bourgeon terminal
- Très faible activité des pucerons



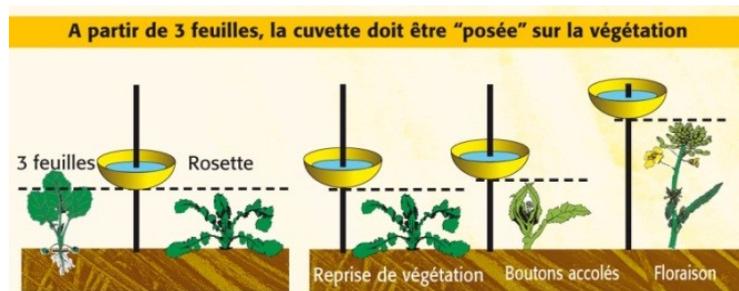
Stade des colzas

Rappel : un stade est atteint lorsque 50% des plantes sont à ce stade.

B4 : 4 feuilles vraies étalées ou déployées	2%
B5 : 5 feuilles vraies étalées ou déployées	8%
B6 : 6 feuilles vraies étalées ou déployées	17%
B7 : 7 feuilles vraies étalées ou déployées	20%
B8 : 8 feuilles vraies étalées ou déployées	34%
B9 : 9 feuilles vraies étalées ou déployées	13%
B10 : 10 feuilles vraies étalées ou déployées	6%

Cette semaine le BSV colza repose sur l'observation de 64 parcelles

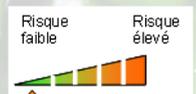
Mise en place de la cuvette



Au vu de la croissance des plantes sur les parcelles du réseau, il est important de relever la cuvette afin de détecter l'arrivée des insectes et de suivre également leur progression (charançons notamment).

Altises d'hiver adultes (grosse altise)

- Seuil de nuisibilité : en stratégie de lutte préventive contre les larves, le risque est avéré lorsque l'on dépasse 30 captures cumulées en cuvette entre les stades B3 et B6



Prévisions météorologiques du mercredi 12 au mardi 18 octobre :

Cette période devrait être à priori sèche et très ensoleillée à partir de vendredi avec un retour des pluies pouvant intervenir mardi 18. Une période fraîche avec des minimales comprises entre 1 et 3°C et des maximales ne dépassant pas 11°C pourrait s'intercaler entre 2 périodes qui auraient des minimales autour de 10°C et des maximales proches de 17-18°C - Source météo-ciel

20 parcelles renseignées



Cette semaine, sur les 20 pièges relevés, 11 signalent des captures, soit 55% des pièges. Les captures vont de 1 à 20 individus. Dans les situations avec piégeage, le nombre moyen d'altises capturées par cuvette est de 5 insectes (en nette régression par rapport à la semaine dernière).

	6-sept	13-sept	20-sept	27-sept	04-oct	11-oct
Nb de pièges avec captures/nb de pièges observés	2/12	11/31	13/29	14/20	19/27	11/20
% de pièges avec captures	16%	35%	45%	70%	69%	55%
Nb d'insectes par piège	3	2,3	3	14,4	8,4	5
% de pièges ayant dépassé 30 captures cumulées	0%	0%	0%	10%	14%	14%

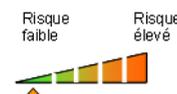
Fin du risque pour une majorité de situations. Continuer à bien surveiller les parcelles qui ont une croissance lente (principalement les parcelles semées après le 2 septembre et celles qui ont eu des soucis de sélectivité vis-à-vis des herbicides) qui n'ont pas encore atteint B6.

Larves d'altises d'hiver (grosse altise)

Si les parcelles du réseau ne sont plus dans la période de risque vis-à-vis des piqûres de nutrition, il faut maintenant réaliser les observations sur plante pour évaluer le risque « larve ».

La grosse altise, une fois arrivée dans la parcelle, pond dans le sol. Après éclosion, la larve va gagner la plante en pénétrant par le pétiole des feuilles. Ce n'est qu'à l'entrée de l'hiver qu'elle tentera de rejoindre l'intérieur de la plante pour éventuellement y détruire le bourgeon terminal. Des observations sur plantes peuvent dès à présent être réalisées pour évaluer la fréquence de présence de larves dans les pétioles. En sortie d'hiver, une évaluation du niveau de présence et surtout de nuisibilité du ravageur sera faite dans les parcelles du réseau.

37 parcelles renseignées



- Période de risque : depuis le stade rosette jusqu'au décolllement du bourgeon terminal
- Seuil de nuisibilité : 70% de plantes avec au moins une galerie au stade rosette

Sur 37 observations, seulement 2 situations sont signalées avec la présence de larve sur 1 et 2% des plantes. Le risque actuellement est très faible d'autant que les colzas sont dans l'ensemble bien développés ce qui peut réduire les risques de migration des larves vers le bourgeon terminal.

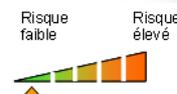
Charançon du bourgeon terminal

C'est l'insecte qu'il est nécessaire de suivre en priorité

- Période de risque → La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les dégâts sont observés du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal.
- Seuil de nuisibilité → Il n'y a pas de seuil de risque. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que seule sa présence sur les parcelles est un risque. Par contre les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation étant variable, on retient généralement un délai de 8 à 10 jours après les premières captures.



63 parcelles renseignées



Les captures de charançons du bourgeon terminal ont été observées dans seulement 1/5 des cuvettes du réseau. Le vol reste donc très discret cette semaine. En moyenne le nombre d'individus piégés est de 1,9 dans les cuvettes avec captures et 0,4 pour l'ensemble des pièges.

En fin de semaine dernière, quelques femelles de charançons ont pu être disséquées afin de suivre l'évolution de la maturation des œufs. Aucune n'était porteuse d'œufs matures.

	20 sept.	27 sept.	04 oct.	11-oct.
Fréquence de cuvettes avec captures	0%	12%	32%	21%
Nombre moyen de charançons dans les cuvettes avec captures	0	1,2	2,9	1,9
Nombre moyen de charançons toutes cuvettes confondues	0	0,1	0,9	0,4

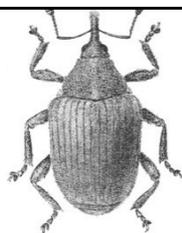
Evolution de la cinétique de vol du charançon du bourgeon terminal en Bourgogne en 2011

Le risque est encore faible pour cette semaine mais l'activité qui est enregistrée doit inciter à positionner des cuvettes dans les parcelles si ce n'est pas encore fait.

Une vigilance accrue est souhaitée dans les secteurs où des captures ont été enregistrées la semaine dernière. Ne pas hésiter à relever les cuvettes 2 à 3 fois par semaine.

Baris

Parallèlement à ces faibles captures de charançons du bourgeon terminal, des baris continuent à être piégés parfois en grande quantité. Les adultes sont capturés dans les cuvettes jaunes tout au long du cycle du colza. Ils peuvent participer au développement de pieds secs observables avant la récolte mais leur nuisibilité reste à démontrer.



Ceuthorrhynchus picitarsis
(charançon du bourgeon terminal)

(d'après Bonnemaison, 1954)

Description : mâle environ 3,2 mm, femelle environ 2,9 mm

Présente une tache blanc-jaune à l'angle entre le thorax et les élytres.

Les pattes sont rousses.



Baris laticollis

(d'après Balakowsky, 1963)

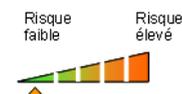
Description : espèce entièrement noire y compris les antennes et les pattes.

Taille : 2 à 3, 5 mm de longueur



Puceron vert du pêcher

- Période de risque → depuis la levée jusqu'à 6 semaines de culture, correspondant à la période de risque de transmission des viroses
- Seuil de nuisibilité → 20% de plantes portant des pucerons



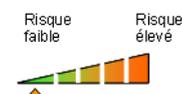
21 parcelles renseignées

Seulement 2 cas sont signalés avec respectivement 10 et 20% de pieds porteurs de pucerons à Serrigny-en-Bresse (71) et Corberon (21). Cette faible activité est confirmée à la tour à aspiration d'Auxerre avec seulement 8 captures de pucerons verts ailés cette semaine. Pour mémoire en 2009, dernière forte année pucerons, les captures dépassaient les 100 individus.

Les parcelles les plus avancées du réseau (à partir de 6 feuilles) ne sont plus dans la période de risque. Cela représente plus de 90% des parcelles.

Maladies

Phoma



32 parcelles renseignées

L'observation de macules est signalée sur 14 parcelles du réseau avec seulement 5 à 10% de plantes touchées. En outre, le stade 6 feuilles est désormais atteint pour une très grande majorité des parcelles ; ces dernières ne sont donc plus dans la période de sensibilité. De plus un grand nombre de variétés cultivées sur la région sont classées très peu sensibles. Le risque s'amenuise.

Retrouvez le classement phoma de l'ensemble des variétés de colza d'hiver dans la brochure CETIOM Colza Centre & Est 2011 ou sur www.cetiom.fr.

Oïdium

1 parcelle à Saligny (89), fortement développée (stade 9-10 feuilles), est signalée avec 30% de plantes présentant des symptômes d'oïdium. A cette période de l'année, la seule conséquence est une perte de feuilles. De plus il n'y a aucune relation entre les attaques d'oïdium au printemps qui peuvent être préjudiciables et la présence de la maladie à l'automne.





CEREALES D'HIVER

Le réseau se met en place. Il est constitué actuellement de 9 parcelles en blé tendre d'hiver et 3 parcelles en orge d'hiver.

Stade

Les semis sont aujourd'hui majoritairement réalisés. Généralement, en l'absence de facteurs limitants, la levée intervient environ 150°C cumulés après le semis.

Cette année, **sous l'effet de températures chaudes mais de la sécheresse qui s'est installée, les premières levées sont hétérogènes.** Attention, ce type de levées est propice à la concentration de ravageurs d'automne sur les parties de parcelles les plus en avance.

Le retour des pluies enregistré au cours des derniers jours devrait néanmoins régulariser les levées.

Au Nord de la Bourgogne une majorité des parcelles sont au stade levée. Les parcelles plus avancées, semées fin septembre sont au stade 2 feuilles.

Les limaces



Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 2-3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, mottesuses ou avec des résidus de cultures abondants.

Une méthode de piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton ou une tuile ou un sac recouvert par une bâche plastique. En condition sèche, humidifiez le sol pour attirer les limaces. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces quitte le piège.



A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants :
15 à 20 limaces /m² (ramener le comptage du piège au m²) → le risque est élevé

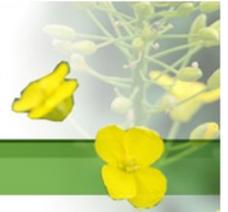
5 à 6 limaces /m² → le risque est réel et avéré dès lors que des dégâts sont observés

Une reprise d'activité est à surveiller pour les secteurs qui ont connu un retour de précipitations significatives.

Les cicadelles (Psammotettix alienus)

La Cicadelle est de ton beige terreux, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

- 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.
- des ailes disposées en forme de toit (^)



C'est prioritairement dans les parcelles levées précocement, et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue. **Le risque cicadelle reste d'actualité au vu des prévisions d'un temps doux, peu arrosé et ensoleillé.**

2 moyens pour suivre le risque cicadelle :
L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune enlgué format A4.

Le seuil de captures cumulées est de 30 cicadelles pour envisager un traitement.

En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque.

Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires.

Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*)

Comme pour les cicadelles, les conditions climatiques actuelles sont peu favorables aux pucerons. Néanmoins, jusqu'au retour des pluies du week-end dernier, les comptages hebdomadaires de pucerons ailés enregistrés à la tour à succion d'Auxerre (89) traduisaient une activité forte de ces ravageurs. **La vigilance reste de rigueur sur les premières levées, d'autant plus que le soleil est largement annoncé cette fin de semaine.**



L'état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CAPSERVAL - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD - SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - SERAGRI - MINOTERIE GAY - JFB APPRO - ETS RUZE - SRAL - FREDON - KRY SOP - ALTERNATIVE - SAS BRESSON - AGRIDEV - THEOL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »